lics et privés parus sur les 12 départ-

légale :
ax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
lex.fr - Internet : www.medialex.fr
le l'arrêté ministériel du 21 décembre 2017,
76 € ht le mm/col.
ormément au décret no 2012-1547 du 28 dé-
tant sur les sociétés et fonds de commerce
x d'annonces légales, sont obligatoirement mi-
numérique centrale, www.actulegales.fr.

nés publics

90 000 € HT

es

TÉE

commune de Grâces.
re adaptée en application des articles 27 et
2016 relatif aux marchés publics.

t d'accotements, pose de réseaux EP, pur-
ssées en enrobé, enduit bicouche, pose de

n :
ou par voie postale à mairie de Grâces,
s.
quement la plus avantageuse appréciée en

les offres : conformément aux exigences
ultation.
MO) : Adac 22 (Agence Départementale
Kuster, espace Jerzual, 22000 Saint-Brieuc.

le vendredi 8 juin 2018 à 12 h 00 en mairie.
emises : mairie de Grâces, 4, place André-

blication : le 15 mai 2018.

22

vrage
la passation
rance statutaire

TÉE

nisme acheteur : Centre de Gestion des
et-Marie-Curie, BP 417, 22194 Plérin cedex.
02.96.58.63.95.

dent de Lamballe Terre & Mer, président du

ise d'ouvrage pour l'accompagnement à la
ance statutaire, pour le renouvellement du
décembre 2019, et concerne actuellement
NRACL et 3 000 agent lrcantec.

lance à la passation de marchés publics
des dispositions de l'alinéa 5 de l'article 26
er au cahier des charges.
che ferme et deux tranches optionnelles au
) du 25 mars 2016.

e reporter au règlement de la consultation,
plateforme de dématérialisation :

res et des candidatures, ainsi que les pièces

ase du mémoire technique,
a,

ée suivant l'article 27 du décret 2016-360 du
lics.
13 juin 2018 à 17 h 00.
s par le pouvoir adjudicateur :

renseignements d'ordre administratif et
formations complémentaires : auprès de
02 96 58 64 28/02 96 58 63 95.
urielle.bechemilh@cdg22.fr
ur obtenir les documents : le dossier peut
de dématérialisation :

13 juin 2018 à 17 h 00.

lics

t A0

TÉE

quement la plus avantageuse appréciée en
règlement de la consultation.
oie dématérialisée (le dispositif MPS est ac-

2 juin 2018 à 12 h 00.
ger le dossier de consultation sur le site :
référence : Shom_18MA09).

itat

sion et aménagement

TÉE

anisme acheteur : Côtes d'Armor Habitat,
an. Téléphone 02 96 94 12 41.
..com ; http://www.cotesdarmorhabitat.com
PAD, extension et aménagement.

s en 12 lots :

dage.

rie

Commune de Landudec

Travaux d'aménagement du bourg, rue André-Foy

AVIS RECTIFICATIF

Identification du pouvoir adjudicateur : commune de Landudec, hôtel de ville, place de la Mairie. Correspondant : M. Noël Cozic, maire.
Objet du marché : la consultation concerne les travaux d'aménagement du bourg de Landudec, rue André-Foy.
Type de procédure : rectificatif à la parution du 11 mai 2018, il s'agit d'un marché supérieur à 90 000 euros.
Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.
Date limite de réception des offres : le 1er juin 2018 à 17 h 00 à la mairie de Landudec, place de la Mairie, 29710 Landudec.
Renseignements complémentaires :
Renseignements administratifs : mairie de Landudec. 02 98 91 52 09.
Renseignements techniques :
Artelia, agence de Brest. 02 98 46 88 83.
Atelier Lieu-Dit Paysagistes, 11, rue Pierre-Caussy, 29000 Quimper. 02 98 64 93 31.
Date d'envoi du présent avis à la publication : le 4 mai 2018.

OPAC DE QUIMPER-CORNOUAILLE

Création d'une chaufferie au gaz naturel pour la production d'eau chaude sanitaire et chauffage par module thermique d'appartement, rénovation de l'interphonie et remplacement des menuiseries extérieures résidence étudiante de 50 logements, 60, avenue de Limerick, Quimper

PROCÉDURE ADAPTÉE

OPAC de Quimper-Cornouaille - Office Public de l'Habitat.
Création d'une chaufferie au gaz naturel pour la production d'eau chaude sanitaire et chauffage par module thermique d'appartement, rénovation de l'interphonie et remplacement des menuiseries extérieures résidence étudiante de 50 logements, 60, avenue de Limerick, Quimper.
Indication des tranches : il est prévu 1 tranche de travaux pour la présente opération.
Indication des travaux :
Lot 1 : terrassement réseau gaz.
Lot 2 : gros oeuvre.
Lot 3 : menuiseries extérieures.
Lot 4 : châssis de toit.
Lot 5 : faux plafond.
Lot 6 : chauffage, production d'eau chaude sanitaire.
Lot 7 : électricité, interphonie.
Soumissions et pièces sous pli recommandé ou par voie électronique sur le site : http://opac-cornouaille.bretagne-marchespublics.com à M. le Directeur général de l'OPAC de Quimper-Cornouaille, 85, rue de Kergestin, CS 23005, 29334 Quimper cedex, pour le vendredi 15 juin 2018 avant 17 h 00.
Renseignements :
G TEC, économiste (lots 1 à 5), 73, avenue de la Gare, 29900 Concarneau. Téléphone 07 82 56 80 35. gjoubert@gtec-29.fr
BET Bâtiment et Techniques (lots 6 et 7), 5, rue Félix-Le-Dantec, 29000 Quimper. Téléphone 02 98 95 08 03. batiment.et.techniques@gmail.com
Service technique de l'OPAC, 85, rue de Kergestin, CS 23005, 29334 Quimper cedex. Téléphone 02 98 55 64 00. spostec@opac-cornouaille.fr
Les mentions fixées aux articles 48 à 54 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 figurent dans le règlement de la consultation.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
- la lettre de candidature modèle DC1 ou équivalent,
- la déclaration du candidat, modèle DC2 ou équivalent, permettant l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières du candidat,
- la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- les attestations sur l'honneur pour justifier :
- que le candidat n'entre pas dans le cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016,
- qu'il n'a fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées par le Code du travail,
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour l'année précédant l'année de la consultation.
Les critères de jugement des offres figurent dans le règlement de la consultation.
Négociation : se référer à l'article 2 du règlement de la consultation.
Le dossier dématérialisé est à télécharger gratuitement à l'adresse : http://opac- cornouaille.bretagne-marchespublics.com
Date d'envoi à la publication : le 15 mai 2018.

BRETAGNE OUEST ACCESSION

Projet de construction de 16 logements collectifs en location-accession, lotissement de Kersaliou, îlot E, Quimper

PROCÉDURE ADAPTÉE

Projet de construction de 16 logements collectifs en location-accession, lotissement de Kersaliou, îlot E, Quimper.
Indication des tranches : il est prévu 1 tranche de travaux pour la présente opération.
Indication des travaux :
Chapitre A : bâtiment.
Lot 01 : gros oeuvre.
Lot 02 : charpente bois, bardages.
Lot 03 : couverture zinc.
Lot 04 : étanchéité.
Lot 05 : menuiseries extérieures aluminium laqué.
Lot 06 : menuiseries bois.
Lot 07 : métallerie.
Lot 08 : cloisons, isolation.
Lot 09 : revêtements de sols, faïence.
Lot 10 : peinture.
Lot 11 : plomberie, chauffage gaz, VMC.
Lot 12 : électricité, contrôle d'accès.
Chapitre B : VRD.
Lot A : terrassement, voiries.
Lot B : réseaux profonds.
Lot C : réseaux souples.
Lot D : aménagements paysagers.
Soumissions et pièces sous pli recommandé ou par voie électronique sur le site : http://boaaccession.bretagne-marchespublics.com à M. le Directeur général de Bretagne Ouest Accession, 85, rue de Kergestin, CS 23005, 29334 Quimper cedex, pour le vendredi 15 juin 2018 avant 17 h 00.
Renseignements :
Chapitre A : bâtiment :
Bretagne Ouest Accession, 85, rue de Kergestin, CS 23005, 29334 Quimper cedex. Téléphone 02 98 55 60 00. Télécopie 02.98.55.21.63.
Area, architectes, 1, place de Strasbourg, 29200 Brest. Téléphone 07 87 94 29 34. mo.pouliquen@area-archi.fr
Cabinet Viol, économiste de la construction, 5, route de Saint-Thomas, 29170 Pleuven. Téléphone 02 98 54 62 45.

Avis d'attribution

marchés publics et privés

Ville de Brest

Refonte électrique, courants forts et faibles, groupe scolaire de Quizac

AVIS D'ATTRIBUTION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ville de Brest. Correspondant : M. le Maire, division de la commande publique, 24, rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 02. Tél. 02 98 33 54 11. Télécopieur 02.98.33.54.15. Courriel : marches@brest-metropole.fr
Adresse internet : https://www.brest.fr
Adresse internet du profil acheteur : https://marches.megalisbretagne.org/
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : services généraux des administrations publiques.
Type de marché de travaux : exécution.
Classification CPV (vocabulaire commun des marchés) : 45311100.
Lieu d'exécution et de livraison : 21, avenue de Provence, 29200 Brest.
Code NUTS : FRH02.
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.
Type de procédure : procédure adaptée.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- valeur technique (60 %),
- prix des prestations (40 %).
Pas d'enchère électronique.
Date de parution de l'avis initial : 2 mars 2018.
Attribution du marché :
Date d'attribution : 14 mai 2018.
Titulaire du marché : Le Bohec Benoît SAS, ZI du Vern, BP 50418, 29404 Landivisiau cedex.
Montant du marché : 132 994,18 euros HT.
Pas de sous-traitance.
Autres informations :
Modalités de consultation des pièces du marché : sur rendez-vous pris auprès de la division de la commande publique (tél. 02 98 33 54 11), Brest Métropole, hôtel de métropole, 24, rue Coat-ar-Guéven.
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Rennes et greffe du tribunal administratif de Rennes, 3, contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes cedex. Tél. 02 23 21 28 28. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
Télécopieur 02.99.63.56.84.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 mai 2018.

Brest métropole

Renforcement du réseau des eaux pluviales, rue Saint-Vincent-de-Paul à Brest

AVIS D'ATTRIBUTION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Brest métropole. Correspondant : M. le Président, division de la commande publique, 24, rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 02. Téléphone 02 98 33 54 11.
Télécopieur 02.98.33.54.15. Courriel : marches@brest-metropole.fr
Adresse internet : https://www.brest.fr
Adresse internet du profil acheteur : http://marches.megalisbretagne.org/
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale activité du pouvoir adjudicateur : services généraux des administrations publiques.
Type de marché de travaux : exécution.
Classification CPV (vocabulaire commun des marchés) : 45232130.
Lieu d'exécution : rue Saint-Vincent-de-Paul, 29200 Brest.
Code NUTS : FRH02.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- valeur technique : 60 %,
- prix des prestations : 40 %.
Type de procédure : procédure adaptée.
Date de publication de l'avis initial : 24 février 2018.
Attribution du marché :
Nom du titulaire : Liziard SA, rue de Beniguet, BP 327, ZI Saint-Éloi, 29800 Plouédern.
Montant final du lot attribué (HT) : 137 446 euros.
Date d'attribution : 14 mai 2018.
Autres informations :
Modalités de consultation des pièces du marché : sur rendez-vous pris auprès de la division de la commande publique (tél. 02 98 33 54 11), Brest métropole, hôtel de métropole, 24, rue Coat-ar-Guéven.
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Rennes et greffe du tribunal administratif de Rennes, 3, contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes cedex. Téléphone (+33) 2 23 21 28 28. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
Télécopieur (+33) 2.99.63.56.84.
Date d'envoi du présent avis : 15 mai 2018.

Adjudications immobilières

Office notarial de Me Pierre-Yves MEROUR
Notaire à BREST (29200), 32, rue Monge

VENTE PAR ADJUDICATION

Par le ministère de Me Pierre-Yves Merour, notaire, 32, rue Monge à Brest (29200).

Le lundi 25 juin 2018 à 17 h 00

Au siège de l'office notarial.
Il sera procédé à la vente par adjudication.
Au plus offrant et dernier enchérisseur

Des biens et droits immobiliers dont la désignation et mise à prix suivent :
En la ville de **PLOUNEVEZ-LOCHRIST** (Finistère) 29430, lieudit Lein
UN ENSEMBLE À USAGE AGRICOLE

Comprenant:
- un hangar construit en 2010, comprenant : atelier, salle de stockage et de conditionnement, auvent avec portes manuelles sectionnelles en PVC et porte coulissante à chaque angle, dalle béton au sol (excepté dans l'auvent), local équipé d'électricité,
- à l'extérieur : bassin de décantation, emplacement pour réserve d'eau, quai de chargement.
Figurant au cadastre à la section A, sous le numéro 876.

Sur la mise à prix de cinquante mille euros (50 000 euros)

Avec faculté de baisse du quart successives à défaut d'enchère.
Cette vente est poursuivie en exécution d'une ordonnance rendue par le tribunal de grande instance de Brest le 15 janvier 2018, autorisant la vente par adjudication du bien ci-dessus.
Les enchères ne pourront être inférieures à mille euros (1 000 euros), et chaque enchérisseur, pour pouvoir enchérir, devra déposer préalablement entre les mains du notaire au plus tard le 23 juin 2018 à 17 h 00, un chèque de banque d'un montant de cinq mille euros (5 000 euros) ou une caution bancaire irrévocable.
L'adjudication aura lieu aux jour, heure et lieu sus-indiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé le 30 mars 2018 en l'office notarial susnommé, où toute personne peut en prendre connaissance.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude de Me Pierre-Yves Merour, notaire à Brest (29200), 32, rue Monge, où domicile est élu.
Visite possible le lundi 11 juin 2018 de 15 h 00 à 16 h 30.

Me Pierre-Yves MEROUR.

Avis administratifs

PAYS DE BREST
PÔLE MÉTROPOLITAIN
Projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° A 2018-05-03 du 14 mai 2018, le président du Pôle Métropolitain du Pays de Brest a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest arrêté par délibération en date du 19 décembre 2017.
Objet, date et durée de l'enquête publique : il sera procédé à une enquête publique relative au projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest pour une durée de 31 jours à compter du mardi 5 juin, 9 h 00 et ce, jusqu'au jeudi 5 juillet 2018 inclus, 17 h 00.
Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale arrêté le 19 décembre 2017 comporte :
- le rapport de présentation,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).
Le projet comporte une évaluation environnementale et a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale. Ces documents sont consultables aux différents lieux d'enquête publique, dans le dossier d'enquête publique, sur le site internet
www.registredemat.fr/scot-pays-de-brest
ainsi que sur le site internet du Pays de Brest : www.pays-de-brest.fr
Commission d'enquête : le tribunal administratif de Rennes a désigné une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :
- un président : M. Jean-Charles Bougerie, contrôleur principal des TPE en retraite,
- deux membres titulaires : M. Jean-Pierre Sparfel, chef du service de géodésie de l'IGN en retraite, et M. Joël Laporte, directeur de CAUE en retraite.
Lieux d'enquête, consultation du dossier d'enquête publique, formulation d'observations relatives à l'enquête publique : le siège de l'enquête publique est fixé au siège du Pôle Métropolitain du Pays de Brest, 18, rue Jean-Jaurès, à Brest.
Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique dans les lieux d'enquêtes suivants :
- Pôle Métropolitain du Pays de Brest : 18, rue Jean-Jaurès, Brest, du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h 00 le vendredi),
- Brest Métropole : 24, rue Coat-ar-Gueven, Brest, du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 30 (17 h 30 en été),
- communauté de communes du Pays d'Iroise : immeuble l'Archipel, ZI de Kerdrioual, Lanrivoaré, du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 (16 h 30 le vendredi),
- communauté de Lesneven, Côte des Légendes : 12, boulevard des Frères-Lumière, Lesneven, du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 (16 h 30 le vendredi),
- communauté de communes du Pays des Abers : maison du Lac, 58, avenue Waltenhoffen, Plabennec, du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 17 h 30 (16 h 15 le vendredi),
- communauté de communes Presqu'île de Crozon, Aulne Maritime : ZA de Kerdanvez, Crozon, du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h 00 le vendredi),
- communauté de communes du Pays de Landerneau, Daoulas : maison des services publics, 59, rue de Brest, Landerneau, du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.
En outre le dossier sera consultable en accès libre et gratuit sur un poste informatique au siège de l'enquête publique.
Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant toute la durée de l'enquête publique sur le site internet suivant :
www.registredemat.fr/scot-pays-de-brest
Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier aux heures habituelles d'ouverture des bureaux des lieux d'enquête précités et consigner éventuellement ses observations et propositions, sur le registre à feuillets non mobiles spécialement ouvert à cet effet, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête.
Les observations pourront également être adressées :
- par le registre dématérialisé sécurisé tenu à la disposition du public sur le site internet : www.registredemat.fr/scot-pays-de-brest
- par courrier électronique, à l'adresse suivante :
scot-pays-de-brest@registredemat.fr
en mentionnant dans l'objet du courriel : EP SCoT du Pays de Brest,
- par écrit pendant la même période au Président de la commission d'enquête, pôle Métropolitain du Pays de Brest, 18, rue Jean-Jaurès, BP 61321, 29213 Brest cedex 1,
- lors de permanences tenues par la commission d'enquête.
Les observations déposées par voie électronique seront consultables par le public sur le registre dématérialisé.
Il est rappelé que ces moyens de communication, hors permanences, ne sont pas destinés à poser des questions à la commission d'enquête.
Permanences de la commission d'enquête : un ou plusieurs membres de la commission d'enquête recevront le public dans les lieux et aux horaires suivants :
Pôle Métropolitain du Pays de Brest, 18, rue Jean-Jaurès, Brest :
- le mardi 5 juin, de 14 h 00 à 17 h 00,
- le jeudi 5 juillet, de 14 h 00 à 17 h 00.
Brest Métropole, 24, rue Coat-ar-Gueven, Brest :
- le vendredi 15 juin, de 14 h 00 à 17 h 00,
- le mardi 26 juin, de 9 h 00 à 12 h 00.
Communauté de communes du Pays d'Iroise, ZI de Kerdrioual, Lanrivoaré :
- le mercredi 6 juin, de 14 h 00 à 17 h 00,
- le lundi 25 juin, de 14 h 00 à 17 h 00.
Communauté de communes du Pays des Abers, 58, avenue Waltenhoffen, Plabennec :
- le vendredi 15 juin, de 14 h 00 à 17 h 00,
- le mercredi 4 juillet, de 14 h 00 à 17 h 00.
Communauté de Lesneven, Côte des Légendes, 12, boulevard des Frères-Lumière, Lesneven :
- le mercredi 6 juin, de 14 h 00 à 17 h 00,
- le lundi 25 juin, de 14 h 00 à 17 h 00.
Communauté de communes du Pays de Landerneau, Daoulas, 59, rue de Brest, Landerneau :
- le jeudi 14 juin, de 14 h 00 à 17 h 00,
- le mercredi 4 juillet, de 14 h 00 à 17 h 00.
Communauté de communes Presqu'île de Crozon, Aulne Maritime, ZA de Kerdanvez, Crozon :
- le jeudi 14 juin, de 14 h 00 à 17 h 00,
- le mardi 26 juin, de 9 h 00 à 12 h 00.
Clôture de l'enquête :
À l'expiration de l'enquête, les registres d'enquête seront mis à disposition du président de la commission d'enquête sans délai et clos par lui.
Rapport et conclusion : dès réception de tous les registres d'enquête et courriers et documents annexés, le président de la commission d'enquête rencontrera dans la huitaine le responsable du projet pour lui communiquer les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.
Le président de la commission d'enquête transmettra ensuite les dossiers, avec le rapport, dans lequel devront figurer les conclusions motivées de la commission d'enquête, au président du Pôle Métropolitain du Pays de Brest, dans les trente jours à compter de la fin de l'enquête ainsi qu'au président du tribunal administratif de Rennes. Copie de ce rapport sera adressée aux 6 EPCI, lieux d'enquête, et au préfet du Finistère par le Pôle Métropolitain.
Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à disposition du public au Pôle Métropolitain du Pays de Brest et aux 6 EPCI lieux d'enquête, ainsi que sur leurs sites internet, pendant un an. La mise à disposition se fera également en préfecture du Finistère.
Autorité compétente : le comité syndical du Pôle Métropolitain du Pays de Brest est l'autorité compétente pour approuver, suivre et réviser le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest.
Il procèdera, au terme de l'enquête publique et sous réserve des résultats de l'enquête, à l'approbation du SCoT.
Toute information concernant le dossier soumis à enquête peut être demandée à M. Thierry Cann, directeur du Pôle Métropolitain du Pays de Brest, au 02 98 00 62 30 ou par courriel à : contact@pays-de-brest.fr

Urbanisme

Pour reconstruire, il faut toujours un permis

Si l'on a le droit, en principe, de reconstruire à l'identique un bâtiment détruit par un sinistre, il demeure indispensable, pour la Cour de cassation, d'obtenir un permis de construire.
Car ce droit comporte des exceptions comme celle qui interdit de reconstruire un bâtiment qui n'avait pas été régulièrement autorisé ou qui serait situé dans une zone dangereuse.
Même avec ce droit de reconstruire, l'absence de permis de construire peut conduire devant le tribunal pour "construction sans autorisation".